

EN 1522 ET 1523

• Objectif

Résistance aux balles des fenêtres, portes et volets.

Comprend 7 classes fermées reprenant les munitions les plus courantes disponibles sur le marché européen.

Les test anti-balles exigent une obligation de résultat défini par l'interdiction de toute perforation de la paroi.

Perforation :

- Passage du projectile (tout ou partie)
- Eclatement de la face arrière
- Création d'un passage

Lors des essais, 3 impacts sont réalisés au centre du vitrage ou du bloc porte, puis 3 jonctions sont testées et enfin 1 impact sur la serrure et 1 impact sur le cylindre.

Classe de résistance	Arme	Calibre
FB1	Carabine	22LR
FB2	Pistolet	9 mm Luger
FB3	Révolver	357 Magnum
FB4	Révolver	357 Magnum 44 Rem. Magnum
FB5	Fusil d'assaut	5,56 x 45
FB6	Fusil d'assaut + Carabine	5,56 x 45 7,62 x 51
FB7	Carabine	7,62 x 51
FSG	Fusil de chasse	Cal. 12/70